

**1994** Depuis 1988, l'étude sur la défense contre la mer a coûté 7,2 millions de francs

Manche

Ouest-France  
17-18 septembre 1994

## Le conseil général prend le littoral en main Stratégie de défense contre la mer

Le conseil général se penche sur son littoral. Pour le protéger des assauts répétés de la mer. Entre « engraissement » (dépot de sédiments) et érosion, les côtes sont mises à mal et les risques sont nombreux. Qu'on se rassure quand même, l'étude de l'université travaille à l'échelle du siècle à venir.

Aidé financièrement par l'Etat et la Région, le conseil général a investi 7 200 000 F dans une étude sur la défense contre la mer. Lancée en 1988, cette étude confiée à l'Université de Caen a été décortiquée vendredi lors d'une session extraordinaire.

En analysant l'évolution des côtes à travers les décennies passées, les ingénieurs ont pu prévoir leur devenir au terme des 100 prochaines années. Pas de risques immédiats, mais des inquiétudes à plus ou moins long terme.

Dans une première phase, les travaux ont porté sur les risques économiques entraînés par l'érosion des côtes ouest, nord et est. Et a permis d'établir un inventaire des biens menacés et de leur valeur et d'estimer la rentabilité des ouvrages jugés nécessaires. Deux autres phases ont été



Le temps de protéger le littoral, chacun derrière sa dune, est terminé. La défense contre la mer passe par un mouvement d'ensemble.

consacrées à l'étude du milieu naturel uniquement sur la côte ouest (circulation des sédiments, houle, courants et vents) et à définir les ouvrages et les aménagements à envisager

Les élus ont pris acte des rapports et verront ultérieurement les suites à donner. Mais d'ores et déjà, ils ont pris la décision de continuer l'étude sur les autres côtes.

Une chose est certaine, devant l'ampleur des travaux à conduire, la défense contre la mer ne pourra plus se faire au coup par coup, chacun dans sa commune, mais bel et bien dans un mouvement d'ensemble, par des regroupements de communes, par des associations de partenaires, voire plus. Le président Aguiton l'a rappelé : « La mer, elle, ne s'occupe pas des frontières administratives pour attaquer le littoral. »

Les terres de la Manche sont-elles en danger?

28/3/1994

## Lutter contre les submersions et l'érosion



La Manche doit aujourd'hui préserver ses côtes...

Les terres du littoral manchois sont-elles en danger à long terme ? Il semble, à la vue d'une étude commandée par le Conseil Général, que si rien n'est fait d'ici un siècle, un certain nombre de problèmes se poseront, notamment au niveau des zones agricoles.

rôle des fossés, talus, haies qui jouent souvent un rôle de régulateur. Concernant les zones agricoles, les polders (élevage de prés-salés) sont indiqués comme « les plus vulnérables, du fait de la grande fragilité des ouvrages de protection ». Sur le littoral de la Manche, ce sont en tout 11 500 hectares qui sont menacés par la mer dont 92% par des submersions et 8% par l'érosion. Et le rapport de souligner, « si ces zones agricoles sont constituées surtout d'herbages, parfois de labours (cultures fourragères), les terrains occupés par les cultures légumières sont, eux, principalement des secteurs à risque de submersion. A signaler toutefois le risque d'érosion de champs maraichers ». Au total, les biens non-bâti menacés représentent une valeur d'environ

200 M. F. Avec en majorité des prairies et des labours (60%) et pour un tiers des terrains maraichers. Le plus vaste ensemble inondable est situé dans le secteur du Plain de la baie des Veys à Quinéville. Quant à l'échance de cette vulnérabilité, elle varie selon les zones entre 40 et 100 ans. « Les communes où il y a le plus de terrains inondables sont Créances, 315 ha et 10 M. F. de pertes; Saint Vaast Nord, 125 ha, 4 M. F.; Gonville sur Mer, 120 ha et 3,8 M. F.; Annaville en Mer, 116 ha et 3,7 M. F.

des plages en sable. Ce dernier thème constitue un moyen de protection contre la mer de plus en plus fréquemment intégré dans les politiques de défense des côtes. « Une véritable gestion du stock sédimentaire côtier devra être mise en place car les extractions sont extrêmement préjudiciables à la stabilité du trait de côte. Depuis la dernière guerre, environ 3,5-4 millions de m<sup>3</sup> de sédiments ont été soustraits au milieu naturel ». Par ailleurs, on envisage aussi la plantation de brises-vents, en l'occurrence des Oyats et un confortement des digues de Polders.

### LES SOLUTIONS PROPOSEES

Il est bien évident que ce constat, au prime abord inquiétant, est relié à un ensemble de solutions : Ouvrages classiques, protection des dunes et surtout rechargement

Au total, dans les années à venir, 38 interventions sont préconisées uniquement pour le long de la côte ouest du Cotentin entre le cap de Carteret et le bec d'Andaine. Le coût, lui, est estimé à 75 millions de francs.

Eric Charon



... sans quoi les terrains agricoles risquent d'en subir les conséquences.